

Où nous trouver ?

Permanences itinérantes :

Jour	Lieux	Horaire d'ouverture
Lundi	CCAS Frévent	09h00-12h00 13h30-16h30
Mardi	Maison de santé Auxi-le-Chateau	09h00-12h00 13h30-16h30
Mercredi	Agence Ternoiscom Pernes	09h00-12h00 13h30-16h30
Judi	Maison de santé Anvin	09h00-12h00 13h30-16h30
Vendredi semaine paire	Mairie de Genes-Ivergny	09h00-12h00
Vendredi semaine impaire	Mairie d'Oeuf-en-Ternois	09h00-12h00

Contact :

✉ ternois-1@france-services.gouv.fr
☎ 06.08.85.56.87 (joignable aux horaires de bureau).

Permanence fixe :

Rue de la Chapelle Saint-Esprit | Du lundi au jeudi : 9h-12h
62130 Saint-Pol sur Ternoise | 13h30-16h30
Vendredi : 9h-12h

Contact :

✉ saint-pol-sur-ternoise2@france-services.gouv.fr
☎ 06.75.58.00.73 (joignable aux horaires de bureau).

France **services**

ils vous accompagnent dans vos démarches



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Un nouveau service dans votre commune :

Un accueil gratuit pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien

Les collectivités locales et organismes publics s'engagent dans une démarche partenariale pour faciliter l'accès aux services publics aux citoyens :



J'établis mes papiers d'identité,
Je donne naissance,
Je perds un proche.



Je cherche un emploi,
Je prépare ma retraite,
Information jeunesse.



Je cherche à rembourser mes soins,
Je suis en situation de handicap,
Je prends soin de ma santé.



Je déclare mes impôts,
Je connais des difficultés financières,
Je fais face à un litige de consommation.



Je fais face à un litige ou un conflit,
Je suis victime d'une infraction,

Un accueil personnalisé à chaque situation

Deux animateurs accueillent le public lors de permanences administratives au sein des locaux des communes partenaires. La prise de rendez-vous est également disponible.

Ils répondent aux questions, aident à la complétude des dossiers, accompagnent le public dans ses démarches.

Les animateurs garantissent un service personnalisé et des réponses adaptées à chaque situation.

Des outils informatiques en libre accès

Des tablettes, une imprimante et un scanner sont mis à disposition afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne.

Un accompagnement est possible sur l'utilisation des outils numériques.

Découvrez la carte des accueils administratifs

À l'aide de votre mobile ou tablette, scannez le QR code ci-contre pour accéder à la carte interactive des accueils administratifs.

